







Aspères

Bulletin municipal

OCTOBRE 2023 N°82

Conception et réalisation
MAIRIE D'ASPERES
Tirage: 280 exemplaires

Le mot du Maire

Les vendanges sont terminées et c'est une petite récolte, la rentrée scolaire s'est bien passée, les vacances sont derrière nous, nous pouvons souffler.
Rien de mieux qu'un match de rugby de la coupe du monde pour s'évader. Certes c'est un sport de contact et il y en a, mais quel beau sport. Nous ne sommes pas au foot ou avant d'être touchés les joueurs se roulent sur la pelouse en hurlant de douleur. Là un joueur qui reste au sol est un joueur vraiment touché, pas de cinéma. Que dire du respect de l'arbitre. Pas un mot sinon on recule de 10 mètres. S'il y a récidive, carton jaune, mais ça n'arrive jamais. Le rugby est un sport qui fait plaisir à voir. A la fin du match tous les joueurs et les entraîneurs se serrent la main et parfois s'applaudissent.

Nous devrions prendre exemple dans notre vie quotidienne, je pense que de nombreux problèmes seraient évités.

Mon mot de la fin allez les Bleus...

Jean-Michel TEULADE
Maire d'Aspères en Occitanie

1000 mercis à vous Aspérois...

Cette année encore le village a vibré pendant 3 jours lors de notre traditionnelle fête votive ! Les taureaux sont passés au rythme de la musique et des Ricards parfois un peu trop tassés. Mille mercis à vous Aspérois pour avoir répondu présent encore cette année pour que perdure cette tradition. De nouvelles têtes derrière le comptoir annoncent une nouvelle ère. 2024 sera un grand cru ça je vous l'assure !
Bisous, le comité des fêtes

Pierre BARRAUD
Président du Comité des fêtes

PS : Le comité souhaite présenter ses excuses pour les fautes d'orthographe dans la retranscription des mots du maire dans le livret. Nos jeunes ne sont pas mauvais pour faire la fête mais on n'en fera pas des scribes ! D'ailleurs c'est une bonne situation ça ?

Agenda

- Inauguration du cabinet de kinésithérapie le vendredi 3 novembre à 17h30.
- Cérémonie du 11 novembre : départ à 10h30 de la mairie, suivi d'un verre de l'amitié au foyer.

Etat Civil

Mariage

Le 14/08/2023 : M. Henri AIGOIN et Mme Myriam SALES

Félicitations !

Les actus

Vie Communale

Cabinet de kinésithérapie

Suite à la rénovation des locaux de l'ancienne Mairie à visée médicale et paramédicale, nous sommes heureux de vous informer de l'ouverture prochaine d'un cabinet de kinésithérapie. Ces locaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Mmes Gaëlle Dessolain et Aurélie Marangé vous accueilleront prochainement (fin octobre / début novembre) pour vos soins au 1 rue de l'Eglise à Aspères.

Tel : 09 77 37 10 60



UNIVERSITÉ de la CULTURE PERMANENTE et du TEMPS LIBRE

RENTRÉE A ASPÈRES

Le CADREF, association loi 1901, organise des conférences sur différents thèmes, tel l'histoire de l'art, la géopolitique, les mythes et civilisations, la botanique, la musique, la criminalistique, l'archéologie, UFC Que Choisir, les histoires d'Histoire et la découverte de la psychanalyse.
Cette année ces conférences mensuelles vont avoir lieu dans les foyers d'Aujargues et d'Aspères.
Au foyer d'Aspères ce sont 6 cycles de conférences entre octobre et mai une fois par mois; à savoir les conférences d'histoire de l'art de Claire-Lise Creissen le lundi et de Muriel Alle le jeudi, celles de géopolitique de Philippe Jetur le mercredi, celles des Mythes et civilisations de Marie Benel le lundi, celles d'archéologie le jeudi et enfin celles de l'UFC Que Choisir le mardi. Pour plus d'informations sur le contenu de cours ainsi que les horaires, nous vous conseillons de consulter le site du CADREF par lequel vous pouvez vous inscrire.
A ce jour, nous avons enregistré plus de 160 inscriptions dont 80 à Aspères.
Pour ce programme riche et d'une grande diversité qui est proposé, il n'est pas trop tard de venir découvrir les premières conférences gratuitement et sans engagement! Si l'essai est positif, vous adhérez en allant sur le site du CADREF!

NOUS VOUS ATTENDONS !

Pour recevoir le programme des conférences jeanpierremurand@orange.fr
UNIVERSITÉ de la CULTURE PERMANENTE et du TEMPS LIBRE
Siège - 249, rue de Bouillargues - 30000 Nîmes
Tél: 04 66 36 99 44
www.cadref.com - contact@cadref.com

Vie associative

Les rencontres d'Aspères :

Au Foyer Communal

- Concours de Pétanque le 28 octobre après-midi.
- Loto le dimanche 19 novembre après-midi.
- Le vendredi 8 décembre, l'Association tiendra un stand au Marché de Noël, organisé par l'Association « ASPERES Terre de Vie ».

Prochaines Sorties :

- le vendredi 27 octobre (journée entière), visite de PONT-SAINT-ESPRIT, covoiturage.
- le vendredi 24 novembre (après-midi), visite de LA GRANDE-MOTTE, covoiturage

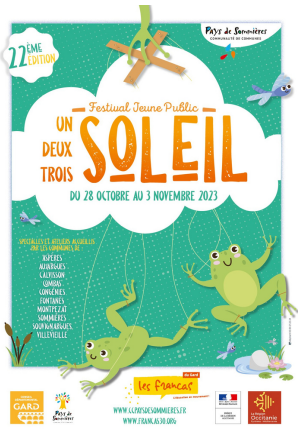
Aspères, Terre de vie

- Assemblée générale : le jeudi 19 octobre à 19h30 au foyer
- Halloween : le mardi 31 octobre de 17h30 à 23h
- Marché de Noël : le vendredi 8 décembre de 18h à 23h



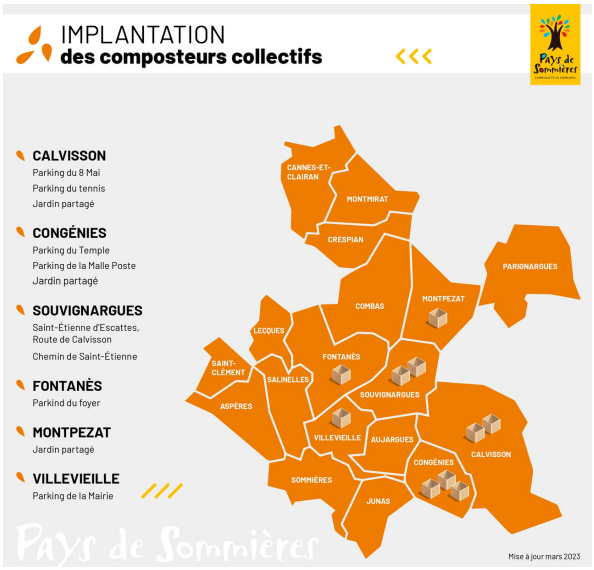


Vie intercommunale



Pendant les vacances de la Toussaint, du 28 octobre au 3 novembre assistez aux spectacles du Festival Jeune Public 1,2,3 Soleil répartis sur 10 communes de la CCPS.
A Aspères, la **Compagnie des voisins du dessus** vous présentera **La Grande Fabrique à Mots** le jeudi 2 novembre à 15h30.
Programme et tarifs sur **festival123soleil.fr**
Ouverture de la billetterie en ligne le lundi 2 octobre.

A partir du 1er janvier 2024, conformément à la loi relative à la lutte anti-gaspillage, **il ne sera plus possible de jeter nos bio-déchets alimentaires dans la poubelle ordures ménagères.** Face à cette obligation, le compostage est une solution pour favoriser le retour à la terre des déchets de jardin (herbes, feuilles, petits branchages...) et de préparation de repas (épluchures de légumes, fruits, coquilles d'œufs, marc de café...).
Afin d'appliquer cette réglementation, chaque foyer disposant d'un jardin devrait avoir un composteur individuel d'ici le 1er janvier 2024. Des composteurs collectifs sont également implantés sur quelques communes de la zone.
Vous pouvez vous procurer **gratuitement** un composteur auprès de la CCPS en appelant au **04.66.80.98.40** ou par mail à **dechets@ccpaysdesommieres.fr**



Horaires des déchetteries du 1er septembre au 30 juin

Les trois déchetteries sont accessibles selon les horaires d'ouverture à tous les habitants de la Communauté de communes sur présentation d'une carte d'accès

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Déchetterie Corata Zone Corata SOMMIÈRES	FERMÉ	9h - 12h	9h - 12h	FERMÉ	9h - 12h	9h - 12h
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h
Déchetterie Gante Perdrix Ancienne carrière CALVISSON	9h - 12h	FERMÉ	9h - 12h	9h - 12h	FERMÉ	9h - 12h
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h
Déchetterie Clapisse Route de Junas VILLEVIEILLE	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h

FERMÉ LE DIMANCHE ET JOURS FERIÉS

SERVICE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS
04 66 80 98 40

Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés sur les sites de Sommières et Calvisson.
Merci de les déposer à la déchetterie de VILLEVIEILLE (Route de Junas).

Mairie d'Aspères

Lundi et Mardi : de 14h à 18h
Mercredi et Jeudi : de 13h à 16h
04.66.80.07.56 - mairie-asperes@wanadoo.fr